

COMMUNIQUE DE PRESSE

5 Mars 2026

Le 5 Mars 2026, Patrice Burel, président de l'Association des Amis du château de Fontainebleau (ACF) et Catherine Tissot-Colle, déléguée régionale de la Fondation du Patrimoine, ont signé une **convention de partenariat** dans le salon des fleurs du château de Fontainebleau, en la présence de Marie-Christine Labourdette, présidente de l'Établissement Public du château de Fontainebleau et vice-présidente de la Fondation du Patrimoine.

Cette convention permettra d'étendre les actions de mécénat des ACF à un niveau national, et donnera le départ d'une première collecte de dons destinée à soutenir la **rénovation des lambris du salon Louis XIII du château**.

« Une des salles les plus prestigieuses du château, le salon Louis XIII est un décor majeur du château pour la période du début du XVIIe siècle.

Les lambris de ce salon ont subi ces dernières années une très forte dégradation de leur couche picturale » selon Patrice BUREL.

Après une première phase urgente de restauration en 2024 il est maintenant indispensable de réaliser la réintégration picturale des lambris afin de leur redonner leur splendeur originelle. »

« La Fondation du patrimoine accompagne chaque année des milliers de projets, des édifices les plus modestes aux monuments les plus emblématiques, grâce à la mobilisation de ses donateurs et de son réseau de 1 300 bénévoles présents sur tout le territoire.

La vocation de la Fondation du patrimoine est de donner un avenir à notre histoire. Le Château de Fontainebleau est l'un des sites historiques les plus remarquables de l'Ile de France, et nous sommes fiers à travers ce partenariat de contribuer dans un premier temps à la restauration du salon Louis XIII » selon Catherine TISSOT-COLLE.

Contacts presse :

- Amis du château de Fontainebleau, Jean-Jacques Durante : mecenat@amischateaufontainebleau.org, 06 18 99 18 75
- Fondation du Patrimoine, Marie-Caroline Cousson : marie-caroline.cousson@fondation-patrimoine.org, 06 72 11 51 94

A propos des Amis du château de Fontainebleau (ACF) :



Créée en 2006, reconnue d'utilité publique et forte de plus de 1000 adhérents incluant une section « Jeunes Amis (18 – 35 ans), l'association des ACF a pour mission de soutenir les efforts de l'Établissement public du château de Fontainebleau pour

conserver et faire rayonner cet élément exceptionnel du patrimoine historique et artistique de la France.

L'association agit en outre pour l'accueil du public et des écoliers, pour l'édition de publications sur des thèmes liés au château, sous la signature de spécialistes reconnus et pour l'organisation de sorties et visites à caractère patrimonial en faveur de ses membres.

Depuis 2007, les ACF ont soutenu financièrement 70 projets de restauration, d'acquisition et de transmission pour près de 750 000 euros. Elle entretient pour ce faire un dialogue étroit et permanent avec les équipes de direction du château.

www.amischateaufontainebleau.org

A propos de la fondation du Patrimoine :

FONDATION



**DU
PATRIMOINE**

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine a été créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Organisée autour de ses 21 délégations régionales, elle appuie son action sur un réseau de près de 1 300 délégués bénévoles qui œuvrent chaque jour à la préservation de ce patrimoine de proximité.

Depuis sa création il y a bientôt 30 ans, la Fondation du patrimoine a soutenu financièrement la restauration de plus de 43 000 sites patrimoniaux publics et privés. Ces théâtres, églises, fontaines, manufactures, parcs, demeures, véhicules anciens et autres constituent une immense richesse pour la France dans un monde en évolution constante. En participant activement au renforcement de l'attractivité des territoires, la Fondation est devenue au fil des années, un partenaire privilégié des acteurs locaux et un moteur efficace du développement économique durable de notre pays, en contribuant à la création d'emplois, en participant à la transmission des savoir-faire, à l'insertion professionnelle, et à la formation des jeunes.

Le mécénat populaire qui fait appel à la générosité publique est l'outil le plus emblématique de la Fondation du patrimoine. Actuellement, la Fondation du patrimoine porte près de 2 500 projets ouverts aux dons sur son site internet : www.fondation-patrimoine.org

Contacts presse :

- Amis du château de Fontainebleau, Jean-Jacques Durante : mecenat@amischateaufontainebleau.org, 06 18 99 18 75
- Fondation du Patrimoine, Marie-Caroline Cousson : marie-caroline.cousson@fondation-patrimoine.org, 06 72 11 51 94